

Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 13/04/2023



Présents pour les représentants de proximité :

Badra Brini - Teddy CARUEL - Régis ENGRAND - Stéphanie GÉRARD

Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines France 3 Grand Est

Ève COULIBALY-CORNU, Interlocutrice Ressources Humaines France 3 Champagne Ardenne

Vincent RAGON, Adjoint Responsable de Centre Technique France 3 Champagne-Ardenne

Sylvain SAINT PAUL, Responsable IMG et APS France 3 Champagne-Ardenne

1. Présentation bilan médecin du travail, bilan assistante sociale et bilan psychologue du travail.

En préambule de cette présentation, **les élus FO font valoir que les bilans présentés à l'échelle de la grande région (Grand Est), rendent difficile l'analyse au niveau local.**

La direction nous répond que c'est la **DSQVT (Direction de la Santé et la Qualité de Vie au Travail) qui demande que les données présentées aux instances de proximité soient au niveau de la grande région.**

Pour les élus FO, **ceci est un non-sens pour le travail de proximité.** La direction entend notre doléance et nous fait savoir qu'elle a elle-même fait cette remarque à la DSQVT du réseau qui n'a hélas pas jugé bon de revenir sur sa décision.

À cela, il faut ajouter que les bilans de Responsage (assistante sociale) et ACCA (psychologue du travail) n'ont pas été transmis aux élus (!), et l'ont été le matin même de l'instance à la direction.

Il est plutôt difficile de fournir un travail d'analyse précis et efficace dans ces conditions.

Les élus FO feront remonter ces anomalies au niveau du CSE réseau.

- Bilan assistante sociale (Responsage) - Malika Blancard :

Les chiffres donnés aux élus sont à l'échelle du Grand Est, donc peu pertinents en proximité.

L'assistante sociale a fait un déplacement sur notre site en 2022 mais personne ne s'est présenté.

Mme Blancard nous dit que 3 salariés de Champagne-Ardenne ont fait des demandes.

Pour la grande région, les accompagnements liés à la retraite et aux aidants familiaux font partie des demandes les plus récurrentes.

- Bilan médecin du travail (SMIRR) – Docteur Gabriela Miron :

La présentation de ce bilan relève presque du comique tant le docteur Miron lit ses données sans faire d'analyse précise ou pertinente, elle semble très peu impliquée dans son suivi.

Elle précise qu'elle a été absente 6 mois en 2022 pour congé maternité.

Les chiffres sont les suivants :

Effectif suivi : 98

Il y a eu 13 visites de suivi individuel renforcé

4 visites périodiques et 13 non périodiques.

Il y a eu 4 visites d'embauche, 5 visites de reprise (dont 1 après un arrêt de travail et 4 après des arrêts maladie)

17 visites sur demande (de la part des salariés, du médecin ou de l'employeur)

- **Bilan psychologue du travail (ACCA) - Clémentine Crépin :**

Les élus FO remercient Clémentine Crépin qui a eu la prévenance de préparer son intervention et de détacher les données au niveau local dans son bilan.

Le comparatif avec 2021 n'a pas été possible car la société ACCA est prestataire au sein de FTV depuis 2022.

ACCA a en effet obtenu le marché suite à l'appel d'offre lancé en 2021 par FTV.

Chaque région bénéficie d'un(e) psychologue du travail référent(e), Clémentine Crépin est la référente pour les sites de Reims, Metz-Nancy et Strasbourg-Mulhouse.

Au niveau du Grand Est, il y a eu 45 entretiens (7 pour la ligne dédiée salariés, 2 pour la ligne managers et 36 rendez-vous en présentiel).

Les catégories de RPS (Risques Psychos Sociaux) qui ressortent le plus lors des entretiens sont :

- Les relations au travail dégradées
- Les relations conflictuelles avec les collègues
- La charge de travail
- Les conflits avec la hiérarchie

Il peut également y avoir des situations plus individuelles comme des problèmes familiaux, des problèmes d'anxiété et des sentiments de harcèlement.

La station de Reims est l'antenne du Grand Est où la psychologue est la moins sollicitée.

En 2022, au niveau individuel elle a rencontré 4 personnes, pour 12 entretiens de suivi assez réguliers.

Au niveau du collectif il y a eu une EVL (Équipe de Veille Locale) et une intervention auprès d'un service à la demande du manager.

Les élus FO posent la question de la confidentialité à la psychologue du travail, pour savoir s'il y a des risques de fuites vers la direction lorsqu'on s'adresse à elle.

Clémentine Crépin nous répond qu'elle a l'obligation de communiquer si on lui parle de gens qui vont vraiment très mal.

De manière plus générale, si elle estime qu'il y a des choses à communiquer elle pose directement la question aux gens concernés qui sont libres de refuser. Dans ce cas, elle ne dira rien à personne. En revanche, si un danger grave et imminent est avéré pour la personne suivie (ou pour quelqu'un d'autre de son entourage), elle est tenue d'informer des personnes compétentes pour intervenir (police, gendarmerie, pompiers, etc... Ça n'est jamais arrivé à France 3 Grand Est).

Elle est également dans l'obligation de signaler des actes en dehors de la loi s'ils sont encore en cours (sauf s'il s'agit d'actes qui remontent à un certain nombre d'années, il y a alors prescription).

Les élus FO posent alors la question de savoir si elle est tenue de signaler les consommations de drogues. Elle nous répond que non, rien n'est transmis sauf en cas d'urgence absolue : *« je signalerai quelqu'un qui dira vouloir traverser une voie ferrée mais pas quelqu'un qui dira fumer un joint le soir. »*

Lorsqu'elle est amenée à signaler une situation elle prévient toujours la personne concernée.

Pour 2023, la psychologue prévoit de participer aux journées QVT, aux ateliers DUER et Papripact. Il est envisagé d'organiser sa journée de présence sur site lors des petits déjeuners mensuels de la direction. Elle participera également aux réunions d'instance de proximité lors de la présentation des bilans absentéisme.

Les élus FO vous rappellent les numéros de lignes pour joindre le service ACCA des psychologues du travail (Le service est accessible 24h/24 et 7j/7) :

- **0800 730 870 pour les salariés**
- **0800 730 875 ligne pour les RH, RP et managers**

2. Point VEF : pourquoi l'enregistrement de l'émission du 03 avril s'est-il tenu sans éclairagiste ?

La direction nous répond : « La direction a officiellement été informée de l'arrêt de travail de l'éclairagiste le vendredi 31 mars. Il a tout de suite été question de le remplacer les jours où des tournages plateau en plus du JT avaient lieu. Il s'est avéré qu'il n'y avait aucune disponibilité de CDD le 3 avril.

Avant de prendre la décision d'annuler l'enregistrement de VEF, renseignement fut pris via le programme de l'émission afin d'en connaître le contenu. Celui-ci étant en configuration "classique" sans ajout d'éléments matériels à présenter ou d'interventions dans l'alcôve, il a été jugé que nous pourrions filmer sans éclairagiste et sans usage de la console, mais simplement en rappelant la configuration lumière de base depuis l'interface DMX située en régie et prévue à cet effet. L'enregistrement s'est déroulé correctement.

L'émission était enregistrée le lundi pour une diffusion le mercredi et par respect pour le travail de tous, il a été décidé de procéder de la sorte, ce qui doit rester exceptionnel. »

Les élus FO entendent cette explication. Comme nous le confirme le service UOA, il est à l'heure actuelle très difficile de trouver des éclairagistes dans le vivier. La direction nous dit qu'un nouvel éclairagiste va prochainement être inscrit à Nancy, et l'encadrement technique de Reims est activement en recherche de remplaçants potentiels.

Les élus FO demandent à la direction s'il serait possible de faire entrer plus de nouvelles personnes au planning. On nous répond que la personne inscrite à Nancy pourra intervenir à Reims car elle vit dans le département de la Meuse, et que les besoins de remplacements ne sont pas si importants pour assurer des prestations régulières.

Les élus FO suggèrent alors de faire appel à des gens de Reims (et des alentours) qui ont déjà de l'activité dans le secteur privé et qui pourraient nous dépanner ponctuellement, mais la direction ne semble pas réceptive à cette solution.

3. Point Tempo

Le projet se précise de plus en plus. Le dossier d'information-consultation (190 pages) et ses annexes sur des projections de planning ont été remis aux élus du CSE central le 12 avril lors d'un CSEC extraordinaire. Vos élus FO de Champagne-Ardenne ont également reçu ces documents.

Le rédacteur en chef n'était pas présent à l'instance de proximité parce qu'il était convié au même moment à une présentation de Tempo aux rédacteurs en chef, suivi d'un atelier avec des salariés de Champagne-Ardenne de 15h à 16h30.

Il a indiqué les grandes lignes et a fourni le compte rendu de l'atelier Tempo du 13 avril dans sa note hebdomadaire du 14 avril :

« Différents sujets ou dossiers transverses, parfois récurrents, seront fournis pour les régions par la rédaction nationale, autour de thématiques qui peuvent concerner l'ensemble, manque d'eau ou fin des services publics en ruralité par exemple, qui pourront compléter un sujet local le week-end... Mais l'info régionale sera toujours centrale.

Au cœur de la réflexion, cette question : qu'est ce qui fait l'actu régionale, quels sont nos marqueurs ? Les groupes de travail au niveau réseau ont apporté des éclairages là-dessus.

Une séquence « on vous répond » sur laquelle j'ai demandé à Valérie Alexandre de travailler, est en réflexion je vous l'ai dit, elle sera diffusée à 19h07 en semaine. »

La planification des présentateurs devrait continuer sur le modèle que nous appliquons déjà en Champagne-Ardenne :

- JT midi : Présentateur 1 semaine A / Présentateur 2 semaine B
- JT soir : Présentateur 3 semaine A / Présentateur 4 semaine B
- JT midi et soir WE : Présentateur 5 semaine A / Présentateur 6 semaine B

Voici les grilles horaires de décrochage et de diffusion en semaine et les week-ends :

ICI 12/13 semaine

		
12h00	3'50"	Servitudes
12h03'50"	05"	Décrochage national
12h03'55"	5'10	Servitudes
12h09'05"	15'	FTR
12h24'05"	50'	Servitudes
12h24'55"	05"	Décrochage national
12h25	25'	ICI 12/13
12h50'	6'10"	Servitudes

Ce qui change :

FTR a en charge 15' d'antenne à 12h


 Décalage du JTR de 32'

 Inchangée

ICI 19/20 semaine




		
19h	3'10	Servitudes
19h03'10"	5"	Décrochage national
19h03'15"	1'	Titres / Sommaire
19h04'15"	3'10	Servitudes
19h08'37"	7'	Locale et édition de proximité
19h15'37"	40'	ICI 19/20 19h45: "tout ce qu'il faut savoir de l'actu du jour"
19h55'37"	4'20"	Servitudes
19h59'57"		

Ce qui change :

 Décalage du JTR de 33'


 Inchangée

ICI 12/13 samedi

		
Pas de changement Hors périmètre projet		Décrochage national
		Servitudes
		Dans votre région
		Servitudes
12h07'10"	17'	Offre interrégionale
12h24'10"	50'	Servitudes
12h25	25'	ICI 12/13
12h50'	4'30	Servitudes
12h54'30"		




Ce qui change :

 Décalage du JTR de 25

 L'antenne assume 7' de plus en régional


Production native en interrégional pendant 17' (mag sport...)

ICI 19/20 samedi

		
18h54'45"	5'	Servitudes
18h59'55"	5"	Décrochage national
19h00	2'	L'instant conso
19h02	7'32	Servitudes
19h09'32	5'	FTR
19h14'32"	40'	ICI 19/20 19h45: "tout ce qu'il faut savoir de l'actu du jour"
19h54'32"	4'20"	Servitudes
19h58'52"		

Ce qui change :

Rôle de FTR

 Décalage du JTR de 15'

 + 17'

ICI 12/13 dimanche		
11h26'15"	5"	Décrochage national
11h26'20"	2'55"	Servitudes
11h29'15"	26'	Dimanche en politique régions
11h55'15"	3'25"	Servitudes
11h58'40"	31'	Dimanche en politique national
12h29'40"	5"	Décrochage national
12h29'45"	7'15"	Servitudes
12h37	13'	ICI 12/13
12h50	13'	Servitudes
12h55'50"	5"	Décrochage national
12h55'55"	27'	Les nouveaux nomades

Ce qui change :


 Décalage du JTR de 37'

 L'antenne assume 8' de plus en régional

ICI 19/20 dimanche		
18h55'05	4'50"	Servitudes
18h59'55"	5"	Décrochage national
19h	7'32"	Servitudes
19h07'32"	7'	FTR
19h14'32"	40'	ICI 19/20 19h45: "tout ce qu'il faut savoir de l'actu du jour"
19h54'32"	4'20"	Servitudes
19h58'52"		

Ce qui change :

Rôle de FTR

 Décalage du JTR de 15'

 + 17'

La volonté de la direction est de doubler 4 fonctions au quotidien pour réaliser ces 2 éditions :

2 présentateurs, 2 rédacteurs en chef, 2 cadres d'exploitation et 2 chefs d'édition. Les journalistes affectés au 11h53 et au 18h40 (éditions supprimées à partir de septembre) reviennent dans le planning JT.

La présidente de FTV et le directeur du réseau France 3 ont confirmé la création de 60 ETP (Équivalent Temps Plein) sur l'ensemble du réseau.

Parmi ces 60 ETP, il y a la volonté de création d'un poste de responsable d'édition (poste de cadre éditorial qui a la particularité de pouvoir remplacer un rédacteur en chef adjoint) avant la rentrée de septembre dans chacune des antennes du réseau.

Pour le reste de ces nouveaux ETP, ils seront distribués dans un souci d'équité.

3 critères sont retenus pour la répartition de ces postes :

- Soutien fort de la filière édition avec des scriptes, des chefs d'édition et des rédacteurs en chef adjoints.
- Dans les régions qui présentent un déficit structurel, et les régions mono antenne.
- Il y aura de l'accompagnement de mobilités depuis Paris vers les régions.

Parallèlement aux tranches d'information et toujours dans le cadre du projet Tempo, la direction du réseau a retenu l'antenne de Champagne-Ardenne (sur proposition de la direction Grand Est) pour assurer la fabrication d'une nouvelle émission sport de 17 minutes diffusée le samedi à midi sur l'ensemble des antennes du réseau.

Nos collègues RP d'Amiens nous ont transmis un peu plus de précisions :

- Diffusion chaque semaine de 12h07 à 12h24 avant le JT à partir du 9 septembre (*sauf pendant les vacances d'été et de Noël*).
- La présentation sera assurée par **Émilie Montcho** (journaliste en poste à Amiens).
- La responsabilité éditoriale de ce magazine est aux mains d'une rédactrice en chef adjointe de Strasbourg (**Lucile Guillotin**).
- Les sujets seront puisés dans le réseau.
- Le lundi aura lieu la prépa et la conférence de rédaction (probablement en visio au vu de la situation géographique des intervenants).
- Le vendredi aura lieu l'enregistrement à Reims sur un plateau avec fond vert.

Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment, sur les moyens techniques ou les horaires de fabrication. Nous attendons également de savoir où et comment sera installé le fond vert dédié à cette émission, et quel matériel sera utilisé pour l'incrustation car la régie n'est pas adaptée pour cette tâche à l'heure actuelle.

Pour rappel, le vendredi matin est aussi très régulièrement dédié à l'enregistrement de « Dimanche en politique », nous attendons des précisions sur l'organisation retenue par la direction.

4. Point sur le tri sélectif dans la station : serait-il possible d'avoir des poubelles « jaunes » dans chaque salle ?

La direction nous répond : « Dans le cadre des engagements environnementaux de l'entreprise un travail de réflexion a été engagé en début d'année par les équipes d'encadrement via une boîte à idée. L'optimisation du tri est l'un des points abordés qui fera l'objet d'une mise en application dans les mois à venir. Les modalités précises de ce dispositif restent à ce jour à définir. »

Les élus FO ont été surpris d'apprendre qu'un tri sélectif était déjà un peu en place à la station. En effet, à l'heure actuelle c'est la femme de ménage qui vient récupérer les papiers et les plastiques dans les poubelles des bureaux, et remplit un bac jaune qu'elle a dans son chariot. Cette solution apparaît comme très contraignante pour la femme de ménage et pas du tout adaptée pour un tri sélectif réellement sélectif...

La direction nous répond qu'en théorie il ne devrait pas y avoir de plastiques ou de déchets organiques dans les bureaux car personne n'est censé manger à son poste de travail (seulement dans la cuisine ou l'espace repas). Elle ajoute quand même que : « en effet cette solution est à améliorer ».

Pour les élus il s'agit d'un doux euphémisme. Il appartient certes à tous les salariés de veiller *a minima* de mettre les papiers usagés dans les bacs prévus à cet effet mais pour le reste des bacs jaunes répartis dans la station serait une meilleure solution.

Nous avons un contrat spécifique pour le recyclage des papiers et des cartons, mais il y a sans doute un problème de visibilité pour assurer une collecte encore plus efficace.

Au siège, les bacs de collecte de papier se présentent ainsi :



5. Point sur la création et la mise à disposition d'un espace « détente » au sein de la station

Les élus FO ont mis ce point à l'ordre du jour car beaucoup de salariés font le constat que l'espace de la cuisine et de la machine à café est plutôt déserté depuis que des cafetières individuelles ont été installées à plusieurs endroits de la station.

Cet espace qui était très utilisé il y a quelques années a perdu en confort et en convivialité depuis le remplacement des canapés par des fauteuils de type « chauffeuses ».

La période Covid n'a certes pas arrangé les choses, mais les élus FO pensent qu'il est important d'avoir un espace accueillant, confortable et chaleureux notamment pour les salariés qui restent à la station le midi à cause de la distance de leur domicile et de l'augmentation des prix de l'énergie.

La direction nous répond : « Il existe déjà un tel espace situé en RDC bas à côté de la cuisine et du coin repas. Cet espace pourrait être rafraîchi et de nouveaux fauteuils/canapé éventuellement installés. La direction étudie la question.

De plus, un projet de création d'un espace détente qui pourrait être situé sur le talus engazonné est à l'étude.

Il s'agirait d'y installer un petit local bois avec terrasse, tables, chaises, etc... Un travail de re-végétalisation de la zone y serait associé. Le lieu serait accessible depuis la passerelle située entre les actuels bureaux du rédacteur en chef et celui des graphistes.

L'étude technique et financière est prévue cette année 2023 et l'idée pourra évoluer en fonction de paramètres multiples. L'ensemble sera analysé par le service IMG Réseau afin d'acter, ou pas, la faisabilité.

En cas de possibilité c'est un projet qui pourrait être inscrit au budget IMG 2024. »

6. Point sur le service UOA

La direction nous répond : « La reprise à plein temps avec les 3 collaboratrices du service s'est faite début mars.

Compte-tenu de la tension qui règne entre ces salariées il a été décidé, dans un premier temps, de reprendre l'activité en attribuant des bureaux différents. Nous avons fait en sorte que le service météo occupe ce même bureau afin d'éviter le sentiment d'isolement.

Face à la situation très complexe, la position prise par l'encadrement est d'avancer pas à pas. Toutes les salariées du service sont informées que la direction est en permanence à l'écoute et attentive.

Une réunion de service s'est tenue vendredi 07/04 en Teams afin de préciser à chacune ses tâches et les différents process. Il y a une salariée en charge du BRI, une en charge de la Technique et une du secrétariat général. »

Pour les élus FO, la décision d'attribuer des bureaux différents a été prise trop rapidement et sans véritable concertation par rapport à la situation du service UOA.

Nous ne remettons pas en cause la volonté d'apaisement de la direction mais les conséquences de cette mesure se révèlent plus négatives que bénéfiques à l'heure actuelle.

La direction parle d'une décision prise « dans un premier temps », nous attendons donc qu'elle réfléchisse et mette en place une solution plus pérenne qui n'impactera pas l'ensemble du collectif.

7. Point Natixis et sur la prime d'intéressement

Les élus FO ont mis ce point à l'ordre du jour suite aux récentes révélations de soupçons de fraude fiscale qui touchent plusieurs banques, dont Natixis.

Cette banque a déjà fait l'objet de plusieurs scandales financiers. Pour des raisons d'éthique et pour la sécurité financière de l'épargne salariale il serait peut-être temps que la direction de FTV songe à changer de prestataire.

La direction nous répond que cette question a été transmise à la direction de la paie au niveau du siège. Plusieurs instances de proximité du réseau France 3 ont également mis ce point à l'ordre du jour, la question sera portée au niveau du CSE central.

8. Point emploi

- **Poste de Chef Monteur n°1888 (ex départ RCC)** : suite au désistement du candidat qui avait été retenu au COCA de février, le poste va être republié.
- **Poste de Technicien Vidéo n°1964 (ex Adrien Simonnet)** : les candidatures sont à l'étude.
- **Poste de documentaliste n°6353** : ce poste sera présenté au COCA du mois d'avril, le recrutement d'une salariée CDD est demandé par la direction.

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion. La prochaine instance de proximité se tiendra le lundi 15 mai, vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos élus de proximité